

# CFDT – Lettre d'informations

## Novembre 2022

### \*\*\* CE QU'IL FAUT RETENIR \*\*\*



- **Signal** : Nouvel outil de signalement
- **Négociations groupes** : Résultats des NAO
- **Egalité professionnelle** : le chemin est long et rien n'est fait pour faire avancer les choses
- **Flex Office** : les élus aussi font l'expérience du flex office

### Signal – L'application pour

La nouvelle application donne la possibilité à tout salarié de signaler tout comportement abusif ou illégal, et permet surtout de protéger le lanceur d'alerte. Sous condition que celui-ci soit de bonne foi.

Les élus **CFDT** estiment qu'il manque une intervention humaine dans le processus afin de vérifier la justesse de la déclaration et d'apporter un soutien moral. L'objectif étant également de cerner le contexte de ladite déclaration afin d'éviter les abus ou mauvaises interprétations.

Les élus **CFDT** reconnaissent toutefois que la mise en place d'un tel outil permet une déclaration face à un écran, évitant ainsi d'être jugé par un intermédiaire humain. Ce qui constitue parfois un frein à des déclarations potentielles.

Ce nouvel outil qui n'a pas été présenté aux élus, suscite beaucoup de questions auxquelles la direction n'a pas été en mesure de répondre. En particulier, sur la formation de la cellule en gestion de ses signalements. Les élus ont demandé le report de cette consultation le temps d'avoir toutes les informations avant de rendre leur avis. Mais la direction a refusé ce report, et le CSE a donc émis un avis défavorable.

### Les Négociations Groupe

Les négociations groupe ont été réduites à une et une seule session le 16 novembre aboutissant aux mesures suivantes :

- **Une augmentation générale pour tous les salariés de +3 %** avec un plancher annuel brut de 1.200€ pour un temps plein
- Une **prime de partage de la valeur (PPV) de 3.000€** versée avec la paie de décembre
- Une **enveloppe annuelle 2023** dédiée aux augmentations Individuelles de **1,5 %** de la masse salariale de chaque entreprise
- Un **abondement de 900€** pour un **versement** volontaire du collaborateur de **300€** sur son PEG
- Une **revalorisation** du forfait mobilité durable qui passe de 400 à **700€** pour les personnes remplissant les conditions (cette revalorisation concerne 2022 et 2023).
- De la prise en charge des abonnements aux transports en commun qui passe de 50% à **75%**

La **CFDT** a signé cet accord mais elle considère qu'un effort supplémentaire aurait pu être fait sur la PPV notamment.

N'hésitez pas à contacter vos représentants **CFDT** si vous souhaitez plus d'informations sur ces négociations.

## L'Égalité Hommes/Femmes

---

Les élus **CFDT** ont émis un avis défavorable sur les *rappports Egalité Professionnelle* estimant que la direction ne fait pas de réels efforts pour réduire les inégalités.

Le taux de féminisation de l'entreprise baisse et la situation n'est pas près de s'améliorer. Rien n'est fait pour attirer plus de femmes dans les processus de recrutement.

S'ajoutent à cela les mesures groupe appliquées sans raisonnement préalable et avec comme résultat une majorité d'hommes qui en bénéficient. Tout cela car la direction a refusé d'ajouter le critère de l'ancienneté dans la comparaison. Faisant fi du plafond de verre auquel elles doivent faire face.

Pour preuve, les élus **CFDT** ont constaté avec regret que le nombre de femmes qui accèdent à des hauts niveaux de salaire et/ou qui font partie du management reste très bas. D'autre part, le temps partiel, qui socialement concerne majoritairement les femmes, est malheureusement très difficile à obtenir. Car même si la direction oppose dans les faits peu de refus aux demandes formulées, force est de constater que beaucoup de collègues sont dissuadés de faire leur demande par la pression subie au niveau du management.

### Le Flex-Office, même en CSE...

---

La direction a informé les élus la veille des réunions que les salles réservées n'étaient plus disponibles, car en travaux. Elle a donc réservé d'autres salles pour pallier à ce problème.

Déjà que les conditions de travail habituelles ne sont pas exceptionnelles, avec des interventions à distance dans des salles non prévues pour cela, la direction s'est cette fois-ci surpassée.

Les salles réservées n'étaient pas adaptées au nombre de personnes, forçant ainsi certains élus à assister aux réunions depuis le couloir !! De plus, ces salles n'avaient pas accès handicapé moteur.

Bien que les travaux ne soient pas forcément de leurs faits, il convient néanmoins de proposer un environnement propice au travail et aux débats.

De bonnes conditions de travail amènent forcément plus de positivisme dans les échanges. Les élus **CFDT** espèrent que cet épisode restera un événement isolé.

N.B. Vous pouvez retrouver tous les PV de CSE sur **PIXIS** dans l'univers du salarié dans la rubrique **Informations CSE et commissions.**

La  **se bat chaque jour pour améliorer votre quotidien !**

### Vos élus et représentants au CSE EI-EID-EIP

Jean-Yves CROS - Florise BARBARIN - Jérôme LE DÉAUT - Françoise MARZELLIÈRE  
Dinh Khôi NGUYEN - Pascaline VEREILLE - Éric BAUDUIN - Agnès SCHWAEDERLÉ  
Thierry HUBLET - Aline LEPLAT - Tan Trieu HO - Mondher SOLTANI

Éric ÉTALON - Mickaël LE ROUVILLOIS - Carlos CARVALHO - Isabelle DEBERGH - Philippe LECLERCQ  
Hervé ROCHOTTE - Jean-Louis MALYCHA - Benoit MALOT - Marie-Paule PETIT

[CFDT.EIDP@gmail.com](mailto:CFDT.EIDP@gmail.com)